

Bertrand FOLLEA

Paysagiste-conseil de l'Etat pour la DDT Haute-Savoie

Tel : 04 50 33 77 83 - 01 47 35 71 33 – 06 12 19 05 08

agence@follea-gautier.com

Visite sur site, le 25 avril 2018

Commune de Vovray-en-Bornes, PLU et OAP

Présents :

Mr le Maire de Vovray-en-Bornes

Mr Eric Dürr, Syndicat du Salève

Jean-Claude Decot, DDT

Dominique Ledoux, DDT

Bertrand Folléa

AVIS

Le projet de PLU est à l'arrêt. Il prévoit une OAP destinée à conforter le centre village, susceptible d'offrir au total une vingtaine de logements, par des maisons jumelées (R+2+ combles) et un collectif proposant des logements aidés.

Le principe de conforter le centre village est intéressant et souhaitable, en remplacement de l'habitat plus diffus proposé par l'ancien POS. Il prolonge la logique développée par une opération récente d'environ 35 lots, sur l'autre versant du village.

Le site d'installation est sensible en termes d'inscription paysagère et urbaine du fait de la pente et du « socle vert » qu'offrent les prairies actuelles à la silhouette du village, destinées à être construites.

Les principes pourraient être les suivants, à intégrer le cas échéant à l'OAP :

- Envisager la possibilité d'une desserte par l'amont des futures constructions : cela permettrait de laisser l'aval, à proximité du ruisseau, pour un usage plus agréable de jardin, bien orienté ;
- Prévoir une circulation douce à proximité du ruisseau, et la connecter à des circulations douces se raccordant au centre-village (place, mairie, école) ;
- Prévoir des faitages parallèles ou perpendiculaires au ruisseau
- Respecter les volumes et couleurs du centre-village attenant
- Intercaler des plantations d'arbres entre les futurs plots, pour éviter les effets de masses ;
- Eviter le copié-collé des bâtiments entre eux, pour éviter là encore l'effet de masse ; préférer la « variation sur un même thème ».

Bertrand Folléa